



Vitry-le-François

Le 6 avril 2018

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS**

**Compte-rendu de la séance du  
Mardi 3 avril 2018**

---

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 3 avril 2018 à 18 H 00, à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUQUET, Maire de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Ce Conseil Municipal s'est réuni conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé, au début de la séance du Conseil Municipal à la présentation :

- du Conseil des Enfants et de ses membres élus. Ces derniers exposent le bilan de leurs actions, et font part de leurs différentes demandes et projets pour l'année à venir.
- du projet de construction d'un centre de soins études de la Fondation Santé des Etudiants de France sur le site de l'hôpital de VITRY-LE-FRANÇOIS, suivie d'échanges avec les membres du Conseil Municipal.

Puis une minute de silence est observée en hommage au gendarme victime de l'attentat perpétré dans l'AUDE à Trèbes et à Carcassonne, ainsi qu'à toutes les victimes de ces attaques terroristes.

Il est ensuite procédé à l'appel.

LE CONSEIL,

↳ **DESIGNE** Monsieur Pierre REMY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Etaient présents** : M. BOUQUET, Mme DOREMUS, M. MOUTON (jusqu'à 21H40), M. BURCKEL, Mme COLLIN, M. LALOUETTE, Mme VEGA, M. TINDILLIERE, Mme JACQUEMOT, M. MIRAN, Mme SERRE M. TESTA, Mme LEPAGE, Mme COLSON, Mme COMPAGNON, M. GONTHIER, Mme GUERIN, M. ROCH, Mme BARTOLOMEO, M. KOENIG, Mme GOUILLY (jusqu'à 21H55), M. REMY, M. AIME, Mme BERTRAND, M. BIARD, Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON.

**Absents excusés** : Mme REOLON, MM. DEMANGE, DUCHENE.

**Absente** : Mme RIGAL.

3 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ Mme REOLON donne pouvoir à M. BURCKEL ;
- ✓ M. DEMANGE donne pouvoir à Mme VEGA ;
- ✓ M. DUCHENE donne pouvoir à M. BIARD.

LE CONSEIL,

✚ **ADOpte**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2017.

**Passant à l'ordre du jour ;**

**Administration générale - Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire**

✚ **PREND CONNAISSANCE** du compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire.

**Délibération n°1 : Administration générale - Bilan d'activités de la Police Municipale 2017**

✚ **PREND ACTE**, par 29 avis favorables et 3 avis contraires (MM. HARLE, BIARD, DUCHENE (pouvoir)), du bilan d'activités de la Police Municipale pour l'année 2017.

**Délibération n°2 : Administration générale - Déploiement du réseau de fibre optique - Implantation d'un nœud de raccordement optique - Convention de servitude**

✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention de servitude à conclure avec la société LOSANGE ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention.

**Délibération n°3 : Finances - Budget primitif 2018**

✚ **ARRETE**, par 25 avis favorables et 7 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), à la somme de 23.491.453,00 € tant en recettes qu'en dépenses toutes sections confondues, le budget primitif 2018.

**Délibération n°4 : Finances - Produit des contributions directes 2018 - Vote des taux**

✚ **FIXE**, par 30 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), les taux d'imposition pour 2018 à :

- pour la taxe d'habitation 21,96 % ;
- pour la taxe foncière (bâti) 23,59 % ;
- pour la taxe foncière (non bâti) 22,56 %.

↪ **DIT**, par 30 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que les recettes correspondantes sont inscrites au budget 2018.

#### **Délibération n°5 : Finances - Droit d'occupation du domaine public - Tarifs des terrasses**

↪ **FIXE**, par 30 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), pour la saison 2018 les tarifs des terrasses selon les modalités présentées ci-dessous ;

- terrasses ouvertes installées moins de 6 mois : 10,00 € par mètre-carré et par an ;
- terrasses ouvertes permanentes : 20,00 € par mètre-carré et par an ;
- terrasses fermées permanentes : 42,00 € par mètre-carré et par an.

↪ **DIT**, par 30 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que les recettes correspondantes sont inscrites à notre budget 2018.

#### **Délibération n°6 : Finances - Rénovation d'un terrain de football en gazon synthétique au parc omnisports GHILONI - Financement**

↪ **APPROUVE**, par 29 avis favorables, 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON) et 1 abstention (M. HARLE), le projet présenté et son plan de financement ;

↪ **AUTORISE**, par 29 avis favorables, 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON) et 1 abstention (M. HARLE), Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les différents partenaires susceptibles d'accompagner l'opération, aux taux les plus élevés possibles ;

↪ **DIT**, par 29 avis favorables, 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON) et 1 abstention (M. HARLE), que les crédits correspondants sont inscrits, en dépenses et en recettes, aux budgets correspondants.

#### **Délibération n°7 : Personnel municipal - Comité technique fixant le nombre de représentants du personnel et de représentants des élus - Recueil de l'avis du collègue employeur**

↪ **FIXE**, à l'unanimité, à quatre le nombre de représentants titulaires du personnel à ce comité et dire que le nombre de membres suppléants sera égal à celui des titulaires ;

↪ **FIXE**, à l'unanimité, à quatre le nombre de représentants titulaires de notre Collectivité à ce comité et dire que le nombre de membres suppléants sera égal à celui des titulaires ;

↪ **DIT**, à l'unanimité, que Monsieur le Maire de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS est investi du pouvoir de nomination des représentants de la collectivité ;

↪ **DECIDE**, à l'unanimité, du recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de notre Collectivité.

#### **Délibération n°8 : Urbanisme - Reprise de voirie dans le domaine public communal - Quartier du Grand Parc**

↪ **DECLARE**, à l'unanimité, ouverte à la circulation publique la rue Emile ZOLA, située dans le quartier du Grand Parc ;

↪ **ADOpte**, à l'unanimité, le principe du classement de cette voie et de ses accessoires dans le domaine public communal ;

- ✚ **MET A JOUR**, à l'unanimité, en conséquence, les tableaux vert et jaune recensant les voies communales ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

#### **Délibération n°9 : Urbanisme - Cession d'un terrain 10 ruelle du Bac à VITRY-LE-FRANÇOIS**

- ✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession des parcelles cadastrées section AE 1345 et 1382 à Monsieur BAYER Jean-Claude et Madame BENONY Marie-Louise, demeurant 1 Chemin des Marvis à VITRY-LE-FRANÇOIS, pour une superficie de 550 m<sup>2</sup> ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir qui sera passé en l'étude de Maître LEPAGE, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à cette affaire ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que la recette ainsi engendrée sera imputée au budget correspondant.

#### **Délibération n°10 : Affaires culturelles - Une place au soleil 2018 - Vitry Plage - Encarts publicitaires**

- ✚ **FIXE**, par 30 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), la location de l'emplacement publicitaire sur la clôture de l'espace jeux sur la base des tarifs présentés ci-dessous.
  - 500,00 € T.T.C. sans banderole ;
  - 600,00 € T.T.C. avec l'impression d'une banderole.

#### **Délibération n°11 : Affaires culturelles - Centenaire de la Grande Guerre - Demande de subventions**

- ✚ **DECIDE**, à l'unanimité, d'engager la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS dans ce processus de mémoire pour honorer, comprendre et par extension faire comprendre, sur la base d'une dynamique intellectuelle et culturelle avec des vertus pédagogiques, notamment en direction des plus jeunes. Il est précisé que les dépenses directes induites par ce projet se montent à 155.000,00 € T.T.C ;
- ✚ **SOLLICITE**, à l'unanimité, la mobilisation des subventions de l'Union Européenne (L.E.A.D.E.R.), du Conseil Départemental et du Conseil Régional ou des concours susceptibles d'être sollicités dans la mise en œuvre de ce programme, aux taux les plus élevés possibles ;
- ✚ **COMPENSE**, à l'unanimité, les financements publics qui n'auront pas été obtenus auprès des financeurs sollicités pour atteindre le taux maximal d'aide publique ;
- ✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions et tous les actes à intervenir ;
- ✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

## **Délibération n°12 : Politique de la Ville - Programme d'exécution du contrat de ville et des autres dispositifs contractuels liés à la Politique de la Ville**

- ↪ **DECIDE**, par 25 avis favorables et 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), de retenir les actions citées comme constitutives de notre programme d'exécution des dispositifs contractuels liés à la Politique de la Ville ;
- ↪ **DECIDE**, par 25 avis favorables et 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), de solliciter, pour ces actions, les partenaires financeurs aux taux de subvention les plus élevés possibles ;
- ↪ **DIT**, par 25 avis favorables et 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), que les dépenses et les recettes correspondant à la mise en œuvre de ces actions seront inscrites aux budgets correspondants ;
- ↪ **AUTORISE**, par 25 avis favorables et 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer toutes les procédures et à signer tous les actes administratifs et financiers à intervenir se rapportant à la mise en œuvre des conventions thématiques liées à la Politique de la Ville ;
- ↪ **AUTORISE**, par 25 avis favorables et 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), le versement des subventions aux associations qui mettent en œuvre ce programme, dont la liste est annexée en pièce jointe. Ces dépenses seront imputées à l'article 6574 Unité d'analyse A 030.

Départ de M. MOUTON à partir de 21h40.

## **Délibération n°13 : Transition énergétique - Réseau de chaleur urbain - Cession du réseau de chaleur urbain à la SEM VITRY ENERGIES**

- ↪ **CEDE**, par 24 avis favorables, 5 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE) et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), à la SEM VITRY ENERGIES le réseau de chaleur urbain propriété de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS ;
- ↪ **DIT**, par 24 avis favorables, 5 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE) et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que le montant de la cession s'établit à un euro ;
- ↪ **AUTORISE**, par 24 avis favorables, 5 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE) et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous actes, pièces et documents, nécessaires à cette réalisation.

Départ de Mme GOUILLY à partir de 21h55.

**Délibération n°14 : Transition énergétique - Suivi de la démarche CIT'ERGIE - Etat des lieux**

- ↳ **APPROUVE**, par 23 avis favorables, 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), les nouvelles actions relatives à la démarche CIT'ERGIE ;
- ↳ **APPROUVE**, par 23 avis favorables, 7 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), la demande de labellisation et le passage en Commission du label en juin.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.**



**LE MAIRE,**

**Jean-Pierre BOUQUET**